COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/01/2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente janvier, à 20 heures, le conseil municipal d'Enval s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. MELIS Christian, Maire.

Présents : MMes et MMrs : GERBE Sylvie, CHRETIEN Jean-Pierre, ROUGANNE Béatrice, DAFFIX Didier, GRANDJEAN Roland, MEKADEM Patricia, DEAT Dominique, POULET Sandrine, HERVE Vincent, AGIER Sabrina, GALLO Jacques, LIPOWIEZ Fabrice
Absents excusés : PARNEIX Nadia (pouvoir donné à ROUGANNE Béatrice),
Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 14
Secrétaire de séance : DAFFIX Didier
Date de convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2023

Ordre du jour :

1) Travaux d'aménagement du bâtiment du stade (local technique et auvent) : choix des entreprises
2) Créations d'un emploi d'adjoint technique à temps complet et d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet et suppressions simultanées d'un poste d'adjoint technique à temps non complet et d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet
3) Proposition d'achat des parcelles ZD 40 et ZD 61
4) Divers

Monsieur Le Maire invite Mr Le Cosquer à s'exprimer en début de réunion

Monsieur Le Cosquer présente le programme du comité des fêtes pour la fête patronale 2023.
L'ambition est de mobiliser les envalois en inter quartier, avec des jeux plutôt sportifs le samedi et un quizz le dimanche.
Le Maire remettra la récompense à la meilleure équipe.
Il est prévu aussi de céder les clés de la ville à une jeune femme et les clés des caves à un jeune homme.
Mr Le Cosquer souhaite que les conseillers municipaux s'investissent dans leur quartier en trouvant des personnes qui participeront ou/et qui seront les capitaines des équipes.
Un courrier sera envoyé à tous les envalois pour constituer les équipes et un courrier spécifique commun mairie-comité des fêtes sera adressé aux conscrits, pour les inviter à une réunion le 17 février.

Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 20 décembre 2022 : approuvé à l'unanimité

1) Travaux d'aménagement du bâtiment du stade (local technique et auvent) : choix des entreprises

Délibération 2023-01

Monsieur le Maire rappelle que suite à la décision du conseil municipal du 10 février 2022 sur l'approbation du projet d'aménagement du bâtiment du stade, des entreprises ont été consultées afin d'établir des devis.
Les travaux sont décomposés en 8 lots :
- 1 : Maçonnerie
- 2 : Charpente – toiture
- 3 : Auvent
- 4 : Plâtrerie – Peinture – Isolation – Carrelage – Menuiserie intérieure
- 5 : Plomberie
- 6 : Menuiseries extérieures
- 7 : Menuiseries extérieures pour auvent
- 8 : Electricité

Jean-Pierre CHRETIEN présente les différentes offres au conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (Christian MELIS et Sylvie GERBE ne prennent pas part au vote), décide de retenir pour :

Lot	Nb offres reçues	Entreprise retenue	Montant devis HT
1) Maçonnerie	2	DUGOUR	21 792,00 €
2) Charpente toiture	3	SNTB + Castor (fourniture)	13 433,32 €
3) Auvent	3	De l'acier dans les idées	17 838,00 €
4) Plâtrerie, peinture,…	2	Pascal MOSNIER	12 106,16 €
5) Plomberie	2	Fabrice BOURGADE	7 145,66 €
6) Menuiseries extérieures	1	DAGUILLON	5 262,00 €
7) Menuiseries extérieures auvent	1	De l'acier dans les idées	1 420,00 €
8) Electricité	2	Briquet Elec	5 380,17 €
		TOTAL HT	**84 377,31 €**

2) Créations d'un emploi d'adjoint technique à temps complet et d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet et suppressions simultanées d'un poste d'adjoint technique à temps non complet et d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet

Délibération 2023-02

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Suite aux augmentations des temps de travail de Françoise CHEVARIN et Jonathan BARBOU, passant respectivement de 30h à 35h et de 20h à 25h., il convient de créer les postes adéquates et supprimer les postes inutiles.
Il propose ainsi :
- de créer un poste d'adjoint technique, catégorie C, Echelle C1, à temps complet, à partir du 1er juin 2022 et de supprimer le poste d'adjoint

technique à temps non complet.
- de créer un poste d'adjoint d'animation, catégorie C, Echelle C1, à temps non complet (25h), à partir du 1er octobre 2021 et de supprimer le poste d'adjoint technique à temps non complet (20h).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
- Décide les créations d'un poste d'adjoint technique, catégorie C, Echelle C1, à temps complet à partir du 1er juin 2022 et d'un poste d'adjoint d'animation, catégorie C, Echelle C1, à temps non complet à partir du 1er octobre 2021
- Dit que les postes d'adjoint technique à temps non complet et d'adjoint d'animation à temps non complet (20h) seront supprimés
- Dit que le tableau des emplois sera modifié en conséquence.

3) Proposition d'achat des parcelles ZD 40 et ZD 61

Délibération 2023-03

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la proposition de Mme DEAT-CHAZEAU Monique et Messieurs DEAT Jean-Pierre et Laurent de céder les parcelles ZD 40 et ZD 61 à la commune.

Ces parcelles sont situées derrière le cimetière des Mâtres. Cette acquisition permettrait d'entretenir les abords du cimetière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'acquérir les parcelles ZD 40 et ZD 61 et de faire appel à l'EPF Smaf Auvergne pour établir une convention de portage.

4) Divers

Tour de table :

Jean-Pierre CHRETIEN : Projet de reconquête viticole
Point en décembre sur les terrains disponibles pour Bastien Migeon. Actuellement moins de 1 hectare, dispersé sur plusieurs parcelles, a été acquis sur les 4 hectares nécessaires.
Jean-Pierre CHRETIEN précise que le prix d'achat proposé aux propriétaires par la SAFER sur le premier secteur, était trop faible.
Une deuxième phase a été engagée par l'identification de nouvelles pouvant être cultivées par Bastien MIGEON. Un nouveau courrier, rédigé au niveau de la commune, a été adressé aux propriétaires de la nouvelle zone, qui représente environ 12 hectares (Lassa/Les Peyrouses, Sablon sud, Sablon Nord/Bassignat)

Il faut voir aussi les terrains exploités ou en jachère déclarée par un agriculteur.

Un dispositif d'identification de la nature des terrains et des cépages est lancé par le syndicat sur les zones viticoles déjà exploitées
Jean Pierre CHRETIEN annonce qu'il a demandé à ce que les terrains acquis ou en cours d'acquisition sur Enval soient concernés par le dispositif (coût de l'étude : 200 €/hectare, 220 hectares sont pris en charge par le syndicat). Une réunion est prévue le 3 mars à la mairie pour connaître les résultats.
Afin d'aider Bastien MIGEON à développer son activité, la mairie pourrait :

- acheter des parcelles par le biais de l'EPF Smaf et laisser cultiver par Bastien MIGEON
- obliger les propriétaires à entretenir leur terrain.

Béatrice ROUGANNE : Balade thermique prévue le 4 mars à 7h30 et organisée par RLV. Le parcours a été « testé le 4 janvier au départ de la mairie pour 2 km environ. Après la balade une réunion se tiendra à la mairie. 11 candidats sont actuellement inscrits. Le nombre maximum sera de 20 personnes environ.
Béatrice demande aux conseillers de s'inscrire s'ils veulent participer.
Le PLUI arrive en phase finale. La présentation au vote du conseil communautaire est prévue le 7 mars.
Les dossiers qui arrivent actuellement sont instruits avec le nouveau PLUi.

Sylvie GERBE : Visite de la PMI au centre de loisirs prévue le jeudi 9 février, pour apprécier la conformité.
La commandes de meubles est en cours afin d'aménager les salles d'activité.

Christian MELIS et Roland GRANDJEAN font une liste des aménagements qui restent en cours : portillons et garde-corps, séparation entre WC, travaux d'aménagement extérieur.

Fabrice LIPOWIEZ : Fait état d'une demande d'une dame qui se plaint du non-respect du ''cédez le passage'' chemin des Meuniers.
Christian MELIS fait remarquer que le non-respect des signalisations est général sur les voies de circulation (non-respect des sens interdits, des priorités à droite, des limitations de vitesse, …)
Pour le chemin des meuniers l'aménagement possible serait une chicane pour ralentir le flux à hauteur du croisement.

Sandrine POULET : Question sur le projet de maison médicale.

Sandrine POULET informe le conseil que les gens du voyage font des passages réguliers autour de la salle des associations.

Christian MELIS : En réponse à ces deux questions :
Assemblia et l'Ophis travaillent sur des projets qui seront présentés ultérieurement : 16/03/202 à 9h pour Assemblia puis l'Ophis.
La décision sera prise collégialement en conseil municipal.

Un schéma d'accueil départemental des gens du voyage est à l'étude dans lequel la commune d'Enval n'a plus d'obligation de créer de nouvelle aire.

Dominique DEAT : Subvention sur le modulaire de l'école.
Christian MELIS rappelle que les subventions DETR (Etat), le bonus Ruralité (Région), le FIC (Département) vont être sollicitées.
Le permis de construire va pouvoir être déposé, dès que Watt Solution aura établi l'étude BBIO nécessaire.
Les travaux vont démarrer rapidement (avril).

Didier DAFFIX : CCAS Compte rendu sur le repas des ainés le 22 janvier : bon retour des personnes présentes.
Semaine du handicap organisée par RLV du 12 au 18 mars. La journée du 17 mars est prévue à Enval, pour une conférence sur la perte d'acuité visuelle.
Logement social prévu pour la boulangère :

Souci sur l'octroi du logement à Mme Macedo. Le logement fait partie du contingent de Groupe Action Logement, qui sont prioritaires quand ils présentent des candidats. Contact en cours par l'entremise de Jean Pierre CHRETIEN qui passe par le directeur de l'Ophis sur le département pour voir si Action Logement peut ne pas présenter de candidats ou échanger le logement en contingent.

Roland GRANDJEAN : Limitation des travaux sur 2023 compte tenu du contexte financier tendu.
Les travaux d'assainissement avenue du stade sont terminés, la réception a eu lieu ce matin.
Les travaux de voirie de Bassegarde sont en cours de finition. Ceux-ci sont pris en charge par l'AFU.
Christian MELIS a demandé un devis sur l'aménagement du Chemin des Gausses pour l'obtention d'un fond de concours de RLV.

Roland GRANDJEAN présente un modèle de lampadaire LED programmable et adaptable sur les supports existants pour remplacer les boules d'éclairage en centre bourg. Ils sont produits par la même société que celle qui a posé les boules, le coût est aligné sur celui des lampes précédemment choisies par le conseil municipal. Eiffage va venir installer un exemplaire sur la façade de la mairie.
La pose est reportée en 2024 pour une question budgétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

MELIS Christian		DEAT Dominique	
GERBE Sylvie		AGIER Sabrina	
CHRETIEN Jean-Pierre		HERVE Vincent	
MEKADEM Patricia		POULET Sandrine	
DAFFIX Didier		LIPOWIEZ Fabrice	
GRANDJEAN Roland		PARNEIX Nadia	
ROUGANNE Béatrice		GALLO Jacques	